

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1982)  
**Heft:** 645

**Artikel:** Transparence : gros et petits secrets des multinationales suisses  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013136>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## INFORMATION

# L'Amérique à la pointe du progrès

*Grande découverte en Amérique, plus exactement en Californie. M. le commentateur scientifique de la radio romande vient nous expliquer que des savants californiens viennent de faire une découverte remarquable: ils ont pris deux populations de souris; l'une a été nourrie normalement alors que l'autre recevait moins de nourriture, mais davantage de vitamines. Or que croyez-vous qu'ils remarquèrent au bout d'un an: les souris moins bien nourries se portaient bien mieux que les autres. Tout de même, ces Américains, quelle astuce!*

*M. le commentateur scientifique, vous avez passé*

*pour un sot auprès d'un important public local. Il y a, à Lausanne, une vieille dame, médecin de son état, le Dr Kousmine, qui a fait ces expériences il y a plus de trente ans. Elle a construit tout un système thérapeutique sur le régime alimentaire riche en produits frais. Elle a soigné et guéri beaucoup de monde. Ses conseils sont suivis par de nombreuses personnes qui s'en trouvent fort bien. Elle a écrit des livres et fait de nombreuses conférences. Elle a eu pas mal d'ennuis avec la Faculté à cause de ses doctrines, alors hétérodoxes, mais les condamnations officielles lui ont plutôt fait de la réclame.*

*Et vous ignorez tout cela, M. le commentateur scientifique, alors qu'il y a tellement de Romands et de Français qui le savent. Un recyclage s'impose. On doute que l'absence de vos bavardages crée un gros vide dans notre information.*

tre la politique du fait accompli, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Il se trouve que les pays de l'OCDE ont adopté en juin 1976 une «déclaration concernant les principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales». Il y a loin, bien sûr, de ce texte à un corset réglementaire imposé aux sociétés concernées; il ne s'agit là que de «recommandations», dans la grande tradition des codes de conduite internationaux, qui supposent un respect volontaire de la part des intéressées et dont la transgression ne saurait être sanctionnée juridiquement. Qu'à cela ne tienne, il était intéressant, comme l'a compris l'USS, de faire le point de l'application de ces recommandations en ce qui concerne la publication d'informations. Voici donc le pointage, critère par critère, étant rappelé que la déclaration de l'OCDE vise à réunir des informations, sans exiger qu'elles soient exactes, complètes ou même vérifiables...

La liste des entreprises est celle établie pour 1981 par la «Schweizerische Handelszeitung» qui se

fonde, elle, pour établir son classement, sur le chiffre d'affaires. Trois degrés d'appréciation pris en compte: au mieux, le critère rempli, l'information fournie (signe +, un point au décompte global); moins bien, l'information lacunaire, critère insuffisamment rempli (signe -, demi-point au décompte global); et finalement, le degré zéro de la transparence, aucune information, critère pas rempli (signe 0, zéro point au décompte global).

## CE N'EST QU'UN DÉBUT...

Approche purement quantitative, comme on le voit — il faudrait noter que les déficiences dans l'information de la part d'une grande multinationale pèsent plus lourdement que de la part d'une petite; il faudrait apprécier le poids respectif des différents critères. Ce n'est qu'un début...

Bref, les points suivants ont été passés au crible (voir tableau ci-contre):

1. Nom et siège de la société-mère (total des points — il permettra de situer entre elles les différentes indications —: 19).
2. Noms et sièges des différentes filiales (17.5).
3. Participations en pour-cent de la société-mère à ces entreprises-filles (11.5).
4. Répartition géographique des activités (19).
5. Répartition géographique des activités de la société-mère (1.5)
6. Répartition géographique des activités des sociétés affiliées (13.5)
7. Répartition géographique des résultats d'exploitation: la plupart des multinationales indiquent uniquement les bénéfices globaux, sans les répartir géographiquement (0).
8. Répartition géographique des ventes (Sulzer et Schindler: en lieu et place des chiffres d'affaires, on indique les montants des commandes ou des facturations) (10).
9. Répartition des ventes selon les principales branches d'activités pour l'ensemble de l'entreprise

(Sulzer et Schindler: même remarque qu'au point 8) (11).

## 10. Répartition géographique des investissements nouveaux (7.5).

#### 11. Répartition des investissements selon les principales branches d'activité (5.5).

12. Provenance et utilisation des fonds pour l'entreprise dans son ensemble (9.5).

13. Répartition géographique des salariés (14.5).
14. Dépenses de recherche et de développement

pour l'ensemble de l'entreprise (5).

13. Politiques suivies en matière de prix de transactions internes: ici, pas de données ou très vagues indications, encore camouflées sous des formules telles que «dans le chiffre d'affaires du Konzern figurent les ventes à des tiers», ou «les livraisons internes ont été réciproquement imputées ou éliminées», ou encore «les informations de ce genre traduisent exclusivement les relations entre diverses monnaies» (0).

16. Méthodes comptables, y compris les méthodes suivies en matière de consolidation (15).

En résumé, les critères de «transparence» *les mieux remplis* ont été:

- nom et siège de la société-mère (tableau: 1);
  - répartition géographique des activités (4);
  - principales sociétés-filles (2);
  - répartition géographique des salariés.

Les critères *les moins remplis*:

- répartition géographiques des résultats d'exploitation (7);
  - politiques suivies en matière de prix de cessions internes (15);
  - répartition géographique des activités de la société-mère (5);
  - répartition des investissements selon les principales branches d'activité (11).

Les multinationales les plus «en règle»:

Ciba-Geigy, puis Alusuisse, Sandoz et Nestlé.

Les multinationales *les moins «en règle»*:

Publicitas, puis Motor Columbus, Elektrowatt et Hasler Holding.